

BEGUIN Christophe
87 rue du Crézano
74130 MONT SAXONNEX

Tél. 06 41 91 21 97

Mairie de Bourg saint Maurice
Place Marcel Gaimard
73700 – Bourg saint Maurice

A Mont Saxonnex, le 15/01/2024

Monsieur le Maire

Par la présente, j'ai l'honneur de vous soumettre un projet éventuel lié aux énergies renouvelables.

Je suis propriétaire d'une ruine de moulin situé sur la parcelle OI2321 le long du ruisseau des Moulins entre Montrigon et le Crêt.

Ce moulin est présent sur les cadastres anciens, il devait être important car il est représenté sur 2 territoires, Hauteville Gondon et Montrigon, alors qu'il se situe clairement sur la berge Montrigonnoise du ruisseau qui faisait limite.

Je n'ai pas encore fait de recherche aux archives de Chambéry pour l'historique et appuyer un droit fondé en titre.

Ma proposition :

Je pense, dans le contexte actuel de besoin croissant en énergies renouvelables, qu'il pourrait être intéressant de s'ouvrir la possibilité d'installer un petit générateur hydroélectrique dans l'enceinte de la ruine du moulin.

Je n'ai pas entamé d'étude plus approfondie du sujet dans la mesure où je souhaitais vous soumettre ma requête au préalable.

Le contexte :

Il s'agit d'une zone naturelle, il n'est donc pas question de dégrader le site :

- La proximité de la route des Arcs et le chemin de Montrigon à La grange permettent de ne créer ou modifier aucun accès pour ce chantier modeste.
- La ruine présente des murs adossés au terrain dont la hauteur permettrait de rendre invisible un petit local technique, qui serait semi-enterré.
- Un poteau de ligne électrique se situe sur le terrain pour redistribuer le courant sur le réseau.
- Une roue à aubes parallèle au cours d'eau (comme représentée sur ancien cadastre) avec un canal bois sur pilotis permettrait d'utiliser le dénivelé pour fournir la force sans conduite (la roue à aubes serait une curiosité éventuellement pédagogique).
- Etant jeune j'allais jouer tous les étés à cet endroit sans jamais y avoir vu de poissons, diminuant le risque d'impact sur faune aquatique.

Vous trouverez ci-joint des extraits de cadastres anciens et actuels pour vous permettre de vous faire une première idée et de peser l'intérêt que pourrait avoir le projet.

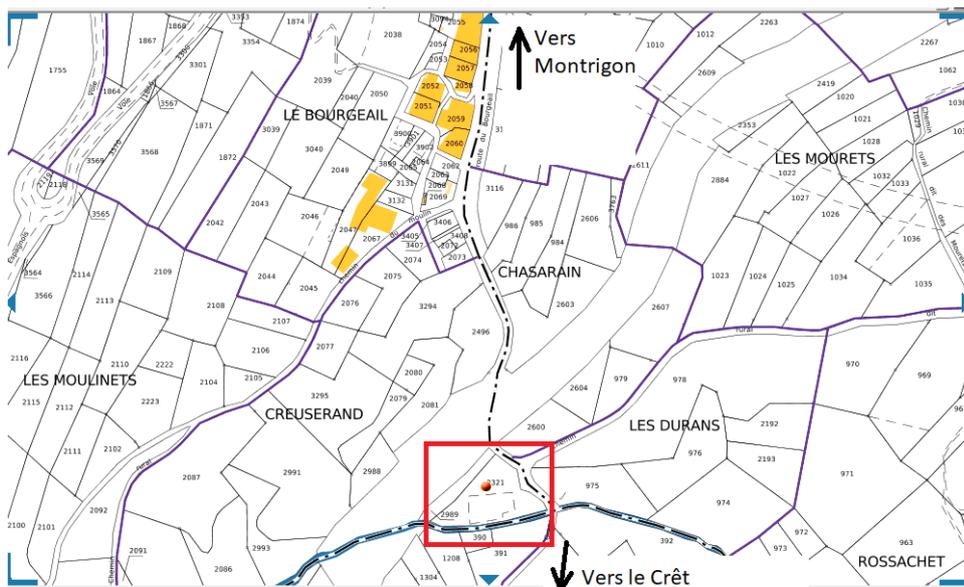
Ayant commencé à me renseigner je suis bien conscient que le retour sur investissement d'un tel projet peut être long et je ne sais pas si l'état actuel du PLU pourrait permettre ce projet.

Seriez-vous favorable à laisser une porte ouverte concernant la classification de la parcelle, ou ce qu'il pourrait être admissible d'y faire, lors de la révision du PLU, pour me permettre de m'investir plus profondément dans l'étude de faisabilité ? Une production électrique subventionnée en photovoltaïque suggère qu'une production hydroélectrique non subventionnée peut avoir aussi un intérêt pour la communauté.

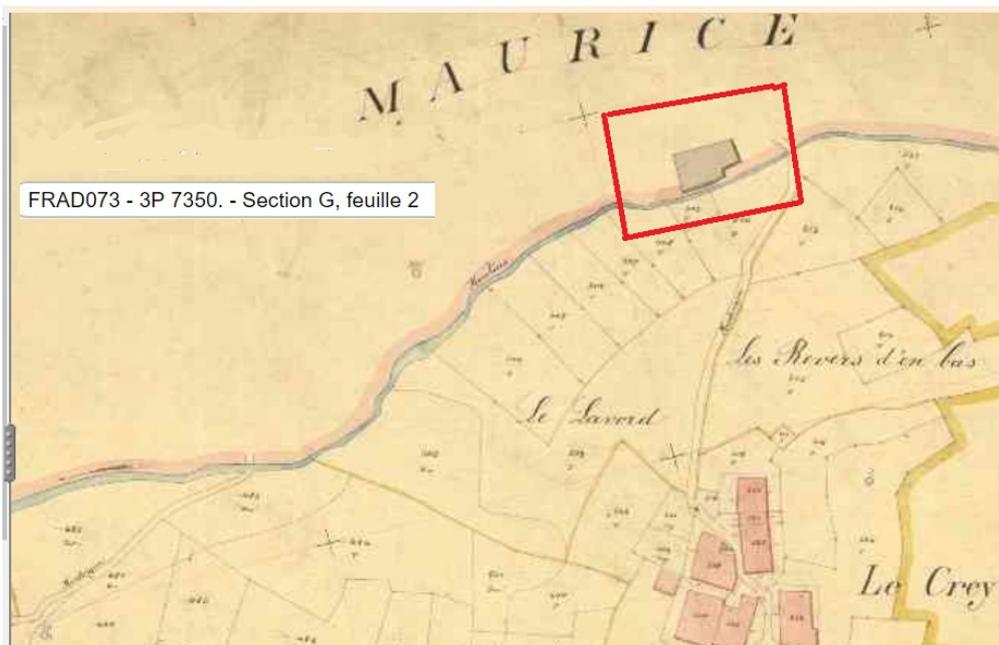
Je reste bien entendu à votre entière disposition pour fournir tout complément d'information que vous jugerez nécessaire.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes respectueuses salutations.

Christophe BEGUIN



FRAD073 - 3P 7336. - Section I, feuille 8



FRAD073 - 3P 7350. - Section G, feuille 2